

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUTS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du journal, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors doivent avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centimes par ligne
 Deuxième insertion, etc..... 3 centimes par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour le vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
 H. J. A. Langlois, Libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
 \$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Deux martyrs de la foi au XVIIe siècle; le procès de béatification de ces deux martyres, le cardinal Fisher et Thomas More (Morus), s'instruit actuellement par la Sainte-Congrégation à Rome.—Confiance pour le salut de la France, par la prière et surtout l'assistance au Saint-Sacrifice de la messe à cette intention.—Sa Sainteté le Pape Léon XIII et la reine d'Angleterre.

Causerie Agricole : Culture de l'avoine.—Variétés d'avoine.—Climat.—Sol.—Place dans la rotation.—Engrais et amendements.—Semaille.—Récoltes de l'avoine.—Rendement de l'avoine.

Sujets divers : L'Association forestière de la Province de Québec; lettre de M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies, au sujet de cette association.—Enterrer les abeilles pour l'hiver.

Choses et autres : " Etats-Unis, Manitoba et Nord-Ouest : Notes de voyage par N. E. Dionne, M. D., rédacteur en chef du Courrier du Canada; " tel est le titre d'un petit volume que nous venons de recevoir, et qui est en vente au bureau du Courrier du Canada, à Québec; prix: 15 centimes.—Gare aux faux billets de banques.

Recettes : Tranches d'oignon dans la chambre d'un malade.—Ciment pour coller le cuir.

A nos abonnés retardataires.—Les cultivateurs n'ont plus qu'à vendre leurs produits qui ne manquent pas d'acheteurs, puis-que pour ceux qui ne produisent pas, c'est le temps d'acheter des provisions de bouche, pour la saison d'hiver. Les prix offerts pour le beurre, les pommes de terre, les légumes et les grains sont assez élevés, et les cultivateurs n'ont qu'à s'en réjouir.—Nous aussi, nous avons à faire nos achats pour l'hiver, et pour cela, nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés à nous faire parvenir le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Si l'on estime que notre travail a quelque valeur, que l'on nous mette en moyen de le continuer sans avoir à nous imposer mille sacrifices pour nous procurer les choses les plus indispensables. Notre salaire, nous le recevons de nos abonnés, et nous y comptons comme l'ouvrier un service de l'industriel, comme le fermier qui vous a aidé à faire vos travaux. Ce salaire, c'est le prix de votre abonnement à la Gazette des Campagnes; nous en priver, serait une grande injustice de votre part. Un peu de bonne volonté, et vous nous mettez en état d'accomplir notre devoir de journaliste agricole avec courage et véritable satisfaction.

REVUE DE LA SEMAINE

Deux martyrs de la foi au XVIIe siècle.—La Congrégation des Rites vient de recevoir les pièces du procès de béatification de deux martyrs, le cardinal Fisher et Thomas More, le premier chancelier de l'Université de Cambridge, le second, grand chancelier de la couronne d'Angleterre.

Il est opportun de remettre en lumière la vie et les vertus de ces grands hommes qui, au temps de Henri VIII, résistèrent aux empiétements du pouvoir royal sur les droits du Vicaire de Jésus Christ, et s'opposèrent usque ad sanguinis effusionem, au schisme déplorable par lequel la catholique Angleterre fut violemment séparée de l'Eglise.

Dans beaucoup de nations, la tyrannie des pouvoirs publics usurpe encore sur les droits de l'Eglise; l'Etat revendique de nos jours, comme en Angleterre sous Henri VIII, le domaine du Christ, ou plutôt, chez certains peuples, l'Etat ou la faction qui prétend le personnifier, plus hardi que le roi Henri VIII, se divinise soi-même. A la place du culte de Dieu, on enseigne dans les écoles le culte de l'Etat; et les citoyens sont obligés d'accorder au parti dominant l'impénétrabilité et l'obéissance absolue dont on dépouille l'Eglise.

En tout temps, l'exemple des martyrs a été salutaire, et les procès solennels qu'instruit l'Eglise contiennent toujours les enseignements les mieux appropriés aux besoins de chaque siècle.

Jean Fisher naquit dans le comté d'York, en 1455. Chancelier de l'Université de Cambridge, il fut le précepteur de Henri VIII, qui plus tard le mit à mort. Comme Henri VIII précédait à ses desseins contre l'Eglise catholique par la suppression de quelques petits monastères, Fisher lui dit cet apologue : " Vous demandez à la forêt une petite branche d'arbre pour faire un manche de cognée; et quand vous l'aurez obtenue, vous vous en servirez pour détruire la "

137

Scie de signature de l'Assemblée

forêt tout entière. " Une telle indépendance ne pouvait plaire à l'ennemi de l'Eglise. Henri VIII fit emprisonner Fisher, son ancien maître.

Le Pape Paul III voulut donner au courageux défenseur des prérogatives de l'Eglise un témoignage d'honneur, et lui envoya le chapeau de cardinal.

A cette nouvelle, Henri VIII s'écria : " Qu'il lui envoie son chapeau quand il voudra; je ferai en sorte qu'au jour où il arrivera, la tête à qui il est destiné soit séparée du corps. "

En effet, le procès fut instruit à la hâte, et le 21 juin 1535 la tête du nouveau cardinal tombait ! Fisher avait quatre vingts ans. Toute sa vie avait été consacrée aux études théologiques, et ses œuvres firent encore des conversions, même après sa mort, entre autres celle du célèbre Chillingworth.

La vie du grand chancelier Thomas More ou Morus appartient à l'histoire. On sait avec quel éclat ses talents politiques brillèrent dans les conférences pour la paix de Cambrai.

Sa douceur et son équité, sa promptitude à décider les affaires, son intégrité absolue le rendirent populaire en Angleterre. A ses fils, qui lui demandaient des charges, il répondit : " Mes fils, laissez moi administrer la justice pour tous. De là dépendent votre gloire et mon salut. Ne craignez rien : vous aurez tous jours la meilleure part, la bénédiction de Dieu et celle des hommes. "

Il sortit plus pauvre qu'il n'y était entré de cette charge de grand chancelier, qui enrichit tant de titulaires.

Un tel homme ne pouvait longtemps garder la faveur d'un Henri VIII. Lorsque ce prince résolut de rompre les liens qui unissaient l'Angleterre à l'Eglise romaine, Thomas More abandonna sa charge. On ne put, sous aucun prétexte, ni par aucune menace, lui arracher le serment de suprématie absolue, même religieuse, qu'Henri VIII voulait imposer à tous les fonctionnaires.

On le jeta en prison dans la tour de Londres. Ses amis le pressaient de céder, lui disant : " Comment pouvez vous être d'un avis contraire à celui du Grand Conseil d'Angleterre ? " — J'ai pour moi toute l'Eglise, répondit-il, qui est le grand conseil des chrétiens.

A sa femme qui lui représentait que sa vie était nécessaire aux siens : " Combien ai je encore d'années à vivre ? — Plus de vingt. Et vous voulez que je change vingt ans contre l'éternité ! "

Trois ans s'écoulèrent entre son incarcération et son supplice. Ce furent trois années de prières.

La veille de sa mort, il écrivait à sa fille Marguerite : " Je brûle du désir de voir Dieu, et je serais heureux de mourir demain, qui est l'octave du Prince des Apôtres et la fête de la Translation de Saint Thomas de Cantorbéry; ce serait pour moi un jour de grande consolation ! "

Henri VIII, ne pouvant l'amener à renier sa foi, lui fit trancher la tête le 6 juillet 1535, moins d'un mois après le martyre de Fisher. On l'avait exhorté à implorer la clémence du roi : " Je prie Dieu, dit il, qu'il préserve tous mes amis d'une semblable clémence. "

Il mourut avec intrépidité, en véritable martyr de sa foi. Sa tête demeura pendant quinze jours exposée

au public, attachée à la balustrade d'un pont de Londres.

Sa vie a été celle d'un saint.

Ses ouvrages sont remarquables. L'*Utopie* est une œuvre d'imagination pure, comme l'indique le titre. Mais sa " réponse à Luther, " est l'œuvre d'un éminent controversiste, et son dialogue : " *Quod mors pro fide fugienda non sit,* " l'œuvre d'un héros de la foi.

Le Très Révérend Père Negroni, de la Compagnie de Jésus, ancien ministre de l'intérieur sous le pontificat de Pie IX, est le postulateur de cette cause, qu'a dû être traitée à la reprise des travaux des SS. Congrégations, le 12 novembre courant.

Puisse les exemples de ces grands catholiques inspirer aux fidèles cette foi active, héroïque, si nécessaire à l'heure présente. Les martyrs ne manquent à l'Eglise en aucun temps. Aujourd'hui, l'Eglise a encore ses apôtres qui témoignent par leur mort aux confins du monde civilisé de la foi catholique.

Mais ici, en Occident, un nouveau genre de barbarie menace l'Eglise. La tradition de Henri VIII n'est pas perdue. Il faut que les catholiques s'apprennent, s'il le faut, à servir la foi, comme ont fait Fisher et Thomas More, *usque ad sanguinis effusionem.* — *Journal de Rome.*

Confiance, confiance surtout pour le salut de la France, par la prière. — Trop souvent nous avons eu à signaler à nos lecteurs les scènes horribles, les persécutions de plus en plus ignobles et trop souvent renouvelées de la part des ennemis de notre religion qui ont reçu la grâce du baptême, qui ont été élevés sur les genoux d'une mère chrétienne et qui aujourd'hui portent une main sacrilège contre ce qu'il y a de plus cher au cœur d'un catholique en France. Nous ne devons pas cependant désespérer de la conversion de ces cœurs pervers plongés dans les ténèbres les plus obscures, que la négation de Dieu renferme dans le plus profond égarement. A côté du mal, il y a le bien; il y a des œuvres qui étonnent les cœurs les plus pervers et qui finiront par les ramener à la lumière : à côté de la France impie, il y a la France catholique peu considérable par le nombre mais héroïque par son dévouement. C'est pourquoi nous pouvons espérer et dire avec un confrère de notre mère patrie, la *Semaine religieuse de Cambrai* : " **CONFIANCE.** "

Sous ce titre " *Confiance.* " nous lisons dans ce journal :

Tout le travail de démolition qui se fait sous nos yeux, a le caractère d'un orage passager plutôt que celui d'un irrémédiable désastre. La tempête n'est qu'à la surface, le fond est encore calme et solide.

Quand et comment la résurrection s'opèrera-t-elle ? Qui lèvera cette pierre dont le poids est au dessus de nos forces ? quel sera l'événement imprévu et providentiel d'où naîtra notre salut ? Nous ne saurions le conjecturer, et nous aurions tort de perdre notre temps à rechercher ce qui n'est point à la portée de notre faible intelligence. Que le pressentiment s'efforce à soutenir notre courage, et que, d'ailleurs, le devoir s'affirme indépendant même de l'espérance !

Ce pressentiment n'est pas déraisonnable, il est puissamment motivé. Les grandes institutions qui ont été fondées avec tant de peines et de sacrifices, sont mutilées, mais non détruites. Les Facultés catholiques

s'enracinent profondément, entretenues par la confiance des familles; les collèges qui ont formé toute une génération d'hommes distingués et dévoués, vivent toujours, ou bien ils ont survécu, sous une autre forme, aux décrets de proscription.

Les Ordres religieux ne voient ni se tarir la source des vocations, ni se briser les liens d'affection par lesquels ils sont reliés de la terre d'exil à la mère patrie. Les menaces lancées contre l'Eglise du Vœu national doublent les contributions volontaires à l'aide desquelles elle s'élève. De toutes parts se fondent et s'échèvent, avec le seul secours des populations, d'irrésistibles monuments de leur foi. Les œuvres de zèle, de charité, de défense, se multiplient sans se nuire; celles qui s'associent aux travaux des missionnaires dans toutes les contrées du monde, celle qui vient au secours de la pauvreté du chef de l'Eglise, ont parmi nous leur foyer. Et que de ferventes supplications partent de cette terre féconde pour monter au ciel! Quelle innombrable multiplication de ces dix justes qui, suivant la parole divine, eussent sauvé Sodom! Une suprême angoisse oppresse nos cœurs; nos ennemis s'attaquent à la racine de l'arbre et entreprennent une œuvre vraiment satanique; faire des enfants athées! Mais si le danger qui menace ces jeunes âmes tend à détruire notre confiance, songez-vous que le divin Sauveur des hommes les aime infiniment plus que nous et que sa miséricorde a des secrets. Il veut nous associer à ses desseins; il attend une plus large expansion de la prière, qu'il brûle du désir d'exaucer.

Enfin, la France est la terre des miracles. Or, si l'auguste Consolatrice des affligés se montre si bonne à l'égard des infirmes qui implorent son secours, que ne peut attendre de sa miséricorde la grande malade, la France mutilée par ses ennemis, affaiblie par ses luttes intestines, livrée à la merci des empiriques et à ne plus même trouver, dans les ressources de ses hommes d'Etat, les éléments d'un gouvernement régulier?

Elle reviendra, comme l'enfant prodigue, lasse de ses excès, dégoûtée de la vile nourriture qui lui préparait ses maîtres d'un jour. Elle retrouvera l'anneau de son antique alliance, reprendra sa place dans le giron de la sainte Eglise, et le monde étonné rendra son estime à la reine des nations, rentrant dans la voie de ses glorieuses destinées. La France ne rongira plus du titre de Royaume de Marie! *Regnum Gallie, regnum Mariæ*. Nous travaillons comme à l'ombre d'une éclipse, sans voir le résultat de nos labours. Qu'importe? Est-ce que le simple ouvrier d'un grand édifice est tenu d'en connaître le plan? Sa tâche modeste, bien remplie, n'en forme-t-elle pas néanmoins un élément constitutif?

Le salut d'un royaume peut être attaché à l'oraison d'une âme ignorée du monde. Il y en a tant aujourd'hui qui redisent avec ardeur la supplication du prophète, en l'appliquant à notre patrie: France, France, convertis-toi au Seigneur ton Dieu!...

On a répandu beaucoup de formules de prières appropriées aux circonstances présentes.

Mais la prière par excellence est l'union au saint Sacrifice de la messe. Pourquoi l'assistance quotidienne à ces divins mystères est-elle si négligée? Dans les églises de la campagne, là même où le di-

manche est sanctifié, le prêtre pendant la semaine, souvent se trouve seul avec son servant. Dans les paroisses de ville, un petit nombre de fidèles, toujours les mêmes, entourent l'autel.

Femmes chrétiennes, qui portez le crucifix sur votre poitrine, hommes dévoués qui lutez, en cette occasion, pour la défense de vos principes, comme votre profession si digne d'éloges deviendrait complète, si vous vous faisiez une loi d'assister à la messe quotidienne!

On craint de perdre son temps; lamentable erreur. Celui qui a contracté cette habitude ne saurait plus s'en dispenser sans éprouver un véritable préjudice. Avec cette pratique, non seulement les œuvres spirituelles, mais les affaires de l'ordre temporel lui deviennent plus faciles.

Ah! si nos rangs étaient pressés à ce saint rendez-vous, nous ferions violence à Celui qui seul peut nous sauver et qui a dit que la foi transporte les montagnes.

— Nous lisons dans le *Journal de Rome*: On nous écrit de Londres:

« Le Pape a donné à M. Errington, lors de son départ de Rome, une lettre autographe pour la reine d'Angleterre, dans laquelle Sa Sainteté remercie affectueusement la reine pour l'intérêt qu'elle prend au bien-être de la population catholique de son royaume et pour la liberté religieuse qu'elle lui accorde. M. Errington remettra personnellement cette lettre à la reine. Le Pape a ajouté des présents à cette lettre. M. Errington retournera à Rome avant la Noël. »

— On a célébré, jeudi, 23 novembre, à Saint-Boniface, Manitoba, le trente unième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Taché.

Mgr Taché n'est âgé que de cinquante neuf ans. Il est le plus ancien évêque du Canada après Mgr Bourget.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DE L'AVOINE.

Les grains d'avoine sont un aliment pour la nourriture des hommes et des animaux. Ils rendent peu de farine, et le pain qu'on en fabrique est noir, lourd, sans liaison et d'une amertume nauséabonde. Quoiqu'il soit extrêmement désagréable, on s'y accoutume cependant facilement.

La plus grande consommation d'avoine en grain est pour la nourriture des animaux domestiques: quadrupèdes et volatils, tous l'aiment avec passion. On la réserve surtout pour la nourriture des chevaux. Il faut avoir soin de ne pas la leur donner mouillée, pour éviter qu'elle ne leur cause des indigestions, ou ne les relâche trop. Les chevaux ne broient pas toute celle qu'ils avalent, car les volailles en trouvent beaucoup dans leurs excréments, lorsque ces excréments sont portés ou rendus dans les champs; ce qui fait croire qu'il vaudrait mieux la leur donner moulu. Cependant il faut observer que la mastication étant essentielle à la digestion, on priverait les chevaux de cette fonction, si on ne leur donnait pas l'avoine en grains. Les moutons qu'on engraisse, les brebis qui allaitent, et les agneaux, se nourrissent avec avantage du grain d'avoine. Elle accé-
lère la

ponte des oiseaux domestiques et les engraisse rapidement; aussi leur en donne-t-on au premier printemps lorsqu'on veut avoir des œufs de bonne heure.

L'avoine dont le grain est le plus gros, le plus tendre, le plus farineux, est celle qu'on recherche davantage, et ces qualités se trouvent ordinairement dans l'avoine noire. Un grain très gros n'annonce pas toujours une avoine tendre et nourrissante, il faut de plus une écorce mince.

La paille de l'avoine est très employée pour la nourriture des bêtes à cornes et des moutons. Cependant on prétend que cette paille n'est pas aussi nourrissante que celle du blé et de l'orge. Malheureusement on fait trop souvent abus du jurelage, c'est à dire qu'on laisse l'avoine exposée trop longtemps aux intempéries; sa paille est lavée par les eaux; elle moisit très souvent. Cette paille est la plus mauvaise qu'on puisse donner aux animaux.

Il est des cultivateurs qui coupent leurs avoines bien avant la maturité des graines pour la donner en vert à leurs bestiaux, ou pour la faire sécher comme le foin. C'est un excellent fourrage, mais qui malheureusement revient trop cher. On peut en donner en vert, le printemps, aux chevaux de luxe pour les remettre en état, les rafraîchir, les purger comme on dit ordinairement. Le lait des vaches qu'on en nourrit s'améliore sensiblement. La paille desséchée à la suite de la maturité du grain ne leur plaît pas autant, mais cependant ils en mangent volontiers lorsqu'elle n'est pas altérée. On en donne aussi fréquemment aux moutons, et quelquefois avec le grain. L'emploi qu'on en fait pour ces objets dans les exploitations rurales est très considérable. Ce qui est de trop pour la consommation des bestiaux, ou ce qui est moisi ou pourri, sert à faire de la litière ou à augmenter la masse des fumiers. Les balles d'avoine, qu'on appelle vulgairement *menues pailles*, se donnent également aux vaches et aux moutons.

Variétés d'avoine.—On distingue plusieurs variétés d'avoine, mais toutes peuvent se ranger en quatre catégories, ce sont: l'avoine commune, l'avoine de Hongrie, l'avoine courte et l'avoine nue. Ces quatre espèces d'avoine se recommandent chacune par quelques propriétés particulières: les unes, par leur produit considérable; les autres, par leur rusticité et par leur peu d'exigence dans le choix du terrain. Néanmoins, de toutes ces avoines, la plus cultivée est l'avoine commune. Dans tous les cas, les soins de culture sont les mêmes que pour les autres variétés.

Dans les différentes espèces d'avoine, on rencontre l'avoine d'automne et l'avoine du printemps. L'avoine du printemps est celle que nous cultivons généralement; celle d'automne ne résisterait pas à nos hivers.

Climat.—L'avoine du printemps redoute les grandes sécheresses de l'été; elle ne donne ses plus grands produits qu'à une température douce et sur une terre fraîche. Dans les pays humides, on voit quelquefois des avoines belles en apparence, mais lors de la récolte on s'aperçoit que la production en grain fait défaut tant sur la qualité que par la quantité. Généralement l'avoine de ces contrées est légère et ne contient qu'une bien petite amande.

Sol.—L'avoine n'est pas très délicate sur le choix du terrain, et elle sait s'accommoder d'un grand

nombre d'espèces de sol. Sous ce rapport c'est la céréale la moins exigeante que l'on connaisse, aussi vient-elle bien dans les sols argileux, compactes, et dans les sols tourbeux, pourvu qu'ils soient frais; elle donne aussi de très forts produits dans les terres neuves comme les nouveaux défrichements, les terrains marécageux débarrassés de leurs eaux. Dans les sols tourbeux assainir l'avoine donne des produits abondants, et dans ces circonstances le blé donne un meilleur produit après l'avoine que s'il avait été semé avant l'avoine.

Les terrains trop sablonneux, trop secs, trop calcaires et trop compactes ne conviennent pas à la culture de l'avoine. Elle aime la fraîcheur, aussi c'est un terrain substantiel qu'il lui faut. L'avoine réussit parfaitement sur des défrichés dont on a qu'égratigné la surface. C'est toujours l'avoine qui doit commencer la série des assolements lorsqu'on retourne une prairie naturelle ou artificielle, lorsqu'on arrache un bois, etc. Les bas fonds, les sables gras, les terres fortes en produisent beaucoup. Il faut renoncer à en semer dans les sables purs, dans les craies et autres terres sèches et arides, à moins qu'on ne les fume abondamment avec du fumier de vache, et dans ceux qui ont été trop souvent ou trop bien labourés.

Cette plante craint tant la sécheresse, qu'il est des lieux où on est obligé de la semer avec la vesce, à la faveur de laquelle elle conserve de la fraîcheur à son pied.

Quoique se plaisant dans un terrain frais, l'avoine ne veut pas cependant trop d'humidité.

On est dans l'usage de ne point fumer la terre dans laquelle on sème de l'avoine après le blé. Elle profite des restes de celui qui a été mis l'année d'auparavant. Il ne faut pas de fumier dans les terres qui sont restées longtemps en jachères, ni dans les prés. Il arrive même souvent que l'avoine acquiert dans ces terrains une telle vigueur, qu'elle n'y donne presque pas de graines et qu'elle y verse.

Place dans la rotation.—L'avoine, comme toutes les autres céréales, aime un terrain riche, bien amouilli et bien nettoyé; elle vient bien après les plantes qui ont reçu une forte fumure et plusieurs sarclages; mais sous ce rapport elle n'est pas aussi exigeante que les autres céréales, et l'on pourrait réserver cette place à ces dernières et procurer à l'avoine une nourriture moins recherchée, par exemple après une vieille prairie, un vieux pâturage, et après la plupart des autres plantes généralement cultivées, mais non après le blé. L'avoine qui remplace immédiatement le blé ne donne qu'un bien faible produit.

L'avoine a encore la propriété de pouvoir, dans certain sol, revenir plusieurs années de suite sur le même champ, sans que son produit paraisse sensiblement diminuer. On remarque que les champs qui une fois ont été épuisés par une culture trop prolongée de l'avoine, reprennent bien difficilement leur ancienne fécondité, et qu'on outre cette culture prolongée multiplie les mauvaises herbes.

Dans toute bonne culture on a soin de mettre entre chaque retour d'avoine un intervalle suffisant. Dans quelques localités, on suit l'assolement suivant: 1^{re} année, plantes sarclées; 2^e année, orge; 3^e année, trèfle; 4^e année, avoine; 5^e année, blé.

Dans les cultures où l'on a à sa disposition une grande quantité d'engrais et le temps de faire convenablement tous les travaux, cet assolément peut être très avantageux.

Dans tous les cas l'avoine, quoique cultivée sans soins, donne encore des produits passables. A plus forte raison si on la cultivait avec tous les soins qu'elle exige, donnerait-elle un plus fort rendement et un meilleur produit.

Engrais et amendements.— Sous ce rapport, l'avoine a les mêmes exigences que les céréales dont nous avons fait mention dans nos causeries précédentes, et tous les engrais que nous avons indiqués pour le blé lui conviennent. Mais la plus belle avoine s'obtient sur les terrains contenant beaucoup de potasse: par exemple, sur ceux qui ont reçu beaucoup de cendres vives comme sur les défrichements. L'avoine et le blé d'inde sont les deux céréales sur lesquelles le plâtre produit l'effet le plus sensible.

En Angleterre, les engrais les plus propres à la culture de l'avoine sont classés de la manière suivante: 1o. le fumier de vache; 2o. l'engrais humain desséché; 3o. le fumier de mouton; 4o. le fumier de cheval; 5o. les engrais verts. Cependant, sous un climat différent de l'Angleterre, c'est-à-dire sous un climat sec et dans des terrains secs, les engrais verts pourraient très bien obtenir la première place, car ces engrais procurent au sol une fraîcheur très favorable.

On pratique aussi, sur les terrains destinés à la culture de l'avoine, une opération appelée *marnage*. Cette opération consiste à répandre sur le sol des terres grésilles contenant beaucoup de chaux. Le marnage favorise beaucoup la croissance de l'avoine.

L'avoine est une des céréales les moins épuisantes que nous connaissions. Cent livres de paille et de grains onlèvent au sol cent quatre vingt seize livres de fumier; c'est-à-dire que si nous récoltons par arpent vingt-cinq minots d'avoine pesant quarante livres, cela donnerait mille livres de grains avec environ dix-huit cents livres, cette récolte onlèverait au sol trois mille cinq cent vingt-huit livres de fumier.

Semelle.— C'est du choix de la graine que dépend le succès de tous les semis. On reproche aux cultivateurs de ne pas laisser assez mûrir leurs avoines destinées à la semelle; et en effet on est trop dans l'habitude de les couper avant leur maturité, pour éviter leur égrainement et pour que la paille soit plus succulente pour les bestiaux. On devrait au moins réserver quelques parties pour ne les couper qu'au moment précis indiqué par la nature, et on employer cette récolte d'avoine pour la semence. Il faut que l'avoine soit rigoureusement nettoyée de tous grains étrangers.

Peu de cultivateurs chaulent l'avoine; cependant, étant très sujette au charbon, il serait toujours avantageux de le faire. Comme dans cette opération l'avoine prend beaucoup plus d'eau que le blé, il faut la laisser sécher plus longtemps.

Il est des cultivateurs qui renouvellent leur semence de temps en temps. Cet usage est peut-être fondé pour eux en raison, mais ne l'est pas en principe général. Ce n'est que lorsque, par défaut de chaulage et défaut de criblage, les avoines sont trop infestées de

graines étrangères et mauvaises herbes, qu'elles ont été mêlées avec de l'orge, du seigle, etc., ou lorsqu'elle est infestée de charbon, que ce changement devient utile.

Ainsi donc, le choix et la préparation des semences doivent se faire avec soin, afin de ne confier à la terre que des grains de bonne qualité, capables de donner naissance à des tiges fortes et vigoureuses.

L'avoine se sème généralement à la volée, comme toutes les autres céréales; mais il serait plus avantageux de se servir du semoir mécanique.

Dans les terres où l'avoine est généralement cultivée, on sème de deux à deux et demi minots d'avoine par arpent. Quelques cultivateurs sèment cependant jusqu'à trois minots, mais pour en arriver là il faut que l'avoine soit semée dans des terrains peu favorables; lorsque, par exemple, la semence n'est pas de très bonne qualité, ou bien lorsqu'ils font leurs semis sur des sols légers et pauvres.

L'avoine demande à être enterrée plus profondément dans les terres légères que dans les terres argileuses. Pour satisfaire à cette exigence, on outre avec la herse, dans les terres argileuses, et autant que possible avec le scarificateur sur les terres légères.

La végétation demande les mêmes soins que pour le blé. Il faut rigoler, herser, sarcler, saupoudrer lorsque les besoins de la culture l'exigent. Mais comme l'avoine ne craint pas les mauvaises herbes, on peut cependant se dispenser du sarclage.

Récolte de l'avoine.— L'avoine parfaitement mûre s'égraine. Pour éviter cet égrainage, si l'avoine quo l'on récolte n'est pas destinée à la semence, on peut devancer un peu la récolte. Dans ce cas, on ne devra pas attendre que la plante ait changé complètement de couleur et que toutes les graines soient entièrement mûres, pour en faire la récolte. D'ailleurs l'avoine, comme le blé, a la faculté d'achever sa maturation en prenant dans sa tige les sucs qui lui conviennent. Dans ce cas on évitera beaucoup de perte par l'égrainage.

Pour faire la récolte de l'avoine, on emploie les mêmes instruments que pour le blé. Dans quelques endroits on fait usage de la faux nue, et on récolte l'avoine de la même manière que l'on récolte le foin. Le travail de la faux nue est rapide, il est vrai; mais il laisse le grain en andain et non en javolle. Dans ce dernier cas le séchage est plus difficile; il faut râteler pour ramasser, comme pour le foin, et dans toutes ces manipulations on perd une grande partie de la récolte; de plus, quand le battage arrive, le travail est beaucoup plus long.

Ainsi, tout bien pesé, on ne doit employer la faux nue, pour faire la récolte de l'avoine, que dans le cas où la main d'œuvre est excessivement coûteuse; même dans ce cas, il vaudrait mieux cultiver en avoine une plus faible étendue plutôt que d'en faire la récolte à faux nue. En adoptant ce dernier moyen, on aurait un produit au moins aussi considérable, et l'on s'épargnerait ainsi beaucoup de travaux et une grande perte de terrain.

Après le coupage, l'avoine demande les mêmes soins que pour le blé, c'est-à-dire qu'il faut lui faire subir l'opération du javelage, afin qu'elle puisse se battre plus facilement ensuite.

De toutes les céréales l'avoine est celle qui résiste la plus aux intempéries pendant le javelage; mais on abuse de cette heureuse propriété qu'a l'avoine. En laissant l'avoine blanchir sur le champ, on s'expose à voir ses grains germer, par conséquent la voir perdre de ses qualités nutritives, tout en étant mal saine.

Lorsque l'avoine a subi quelques jours de javelage, il faut la rentrer immédiatement, car elle mettrait trop de temps à sécher.

On peut aussi, avec avantage, mettre l'avoine en quintaux, quoiqu'il ne soit pas aussi nécessaire que pour le blé.

Quelquefois on rentre l'avoine sans l'engerber; mais c'est une mauvaise méthode qui n'a sa raison d'être que quand la récolte a presque complètement manqué.

Rendement de l'avoine.—Dans les contrées où l'on donne à la culture de l'avoine les soins convenables, dans les contrées surtout où la terre est très morcelée, on obtient des récoltes d'avoine dont nous pouvons à peine nous faire une idée.

En Belgique, par exemple, où les cultivateurs ne possèdent chacun qu'un petit lopin de terre, le produit moyen est calculé à quarante-trois minots par arpent, et le produit maximum peut atteindre jusqu'à soixante minots par arpent. On cite de nombreuses récoltes de cinquante minots et plus par arpent. Chaque minot pèse trente-sept livres.

Avec le système de culture que nous suivons généralement, c'est-à-dire on alterne sans cesse l'avoine avec les pâturages, la terre se fatigue, s'épuise et le produit s'affaiblit graduellement.

Il est bien vrai que les animaux, pendant l'été, déposent sur la surface du sol une certaine quantité de fumier, mais ce fumier est-il suffisant pour réparer les pertes que le sol a subies lors de la végétation de l'avoine? Evidemment non, puisque le nombre d'animaux que ce pâturage peut nourrir est très faible, et par conséquent ils ne peuvent déposer que peu de déjections; puis ce pâturage est naturellement pauvre, car il n'y pousse que de mauvaises herbes que souvent le bétail refuse de manger.

Si la dernière année que nous semons, on répandait sur le champ un peu de graines de mil et de trèfle, le pâturage de l'année suivante serait meilleur, le champ pourrait alors nourrir plus d'animaux et recevrait par conséquent une plus forte fumure. Même dans ce cas, la fumure par les animaux pendant le pâturage ne suffit pas, c'est à peine le quart d'une fumure convenable. Il faudrait absolument adopter la méthode des bons cultivateurs qui ne cultivent leurs céréales que sur des terrains préalablement enrichis.

Avec le système que nous suivons généralement, nos récoltes d'avoine ne dépassent pas vingt-huit minots à l'arpent; la récolte, en moyenne, est de vingt à vingt-deux minots à l'arpent.

L'Association forestière de la Province de Québec.

Nous voyons avec plaisir que M. A. E. Barnard, secrétaire-correspondant de cette association, a reçu de nombreuses adhésions qui nous font espérer que le programme adopté par cette nouvelle société forestière recevra une entière application. Cette asso-

ciation a été organisée trop tard pour permettre aux membres de se mettre immédiatement à l'œuvre. Ce retard leur permettra d'étudier les divers perfectionnements de cette association. Le Comité d'agriculture de l'Assemblée Législative de Québec pourra en discuter tous les points qui ont été reçus de la part de l'Hon. M. H. G. Joly, une étude sérieuse et approfondie. De son côté, le Gouvernement, sur le rapport du Comité, pourra venir en aide à cette association d'une manière convenable.

Nous publions ici une lettre que M. Dupuis adressait à M. Barnard, au mois d'octobre dernier, et que nous empruntons au *Journal d'agriculture illustré*.

Village des Aulnais, 10 octobre 1892.

Cher Monsieur.—On m'a fait beaucoup d'honneur en me choisissant comme membre du Conseil de l'Association forestière; j'accepte avec plaisir, dans le but de m'instruire dans cette branche de science dont je conçois l'importance.

Il sera difficile ici d'engager les gens à planter des arbres forestiers ou à semer les grains, tant que les terres à bois se vendront à \$2 et \$2.50 l'arpent sur les troisième et quatrième concessions, et 30 centins sur les sixième et septième. C'est facile à comprendre quo qu'il coûtait plus que cela pour cultiver les plants d'arbres forestiers. Mais le sarclage des jeunes bois est un autre moyen de conserver et d'enrichir même nos terres à bois, tout en prenant le bois nécessaire pour les constructions et pour le chauffage, et est à la portée de tous. Ce moyen a été reconnu en 1880 par la société d'horticulture au comté de Pislet qui, pour encourager les cultivateurs qui ont été les premiers à l'employer, a donné des prix à l'exposition de la société. On a constaté que Prosper L'Italien a 62 arpents en érables, là où le bois avait tout été enlevé, et ce 25 ans après qu'il prit possession de la terre. Les érables sur une superficie de 20 à 21 arpents sont ou peuvent être entaillés pour la fabrication du sucre. Ce résultat a été obtenu par le sarclage. Vous savez que les bûcherons ont la mauvaise habitude de tout bûcher le bois et de ne pas conserver les arbres de moyenne taille; mais comme cet ouvrage se fait ici en hiver, et qu'alors les graines des arbres sont tombées à terre ou attachées aux branches, elles lèvent par milliers et les branches des arbres abandonnées par les bûcherons sur la place couvrent et protègent les jeunes plants. Une nouvelle forêt est établie; il ne reste plus qu'à tailler ou sarcler ce qu'il y a de trop et répéter cette opération tous les trois ou quatre ans pendant les premiers vingt ans.

Le propriétaire intelligent et prévoyant peut former des érables, en semant des graines d'érables là où il a enlevé des cèdres, frênes, épinettes ou bouleaux. Il n'aura qu'à conserver les érables et couper les autres bois.

Je serais heureux de pouvoir encourager nos cultivateurs à suivre la marche ou le système employé économiquement et efficacement par ceux qui ont eu des prix en 1890.

C'est bien regrettable que notre société d'horticulture ne reçoive pas plus de \$50 du Gouvernement. Si nous recevions \$100, nous pourrions en appliquer \$50 pour encourager la culture forestière, et quel bien nous ferions par cet encouragement. Comment se fait-il que nous ne recevions que \$50 par société quand il y a \$600 de votées et qu'il n'y a que cinq sociétés dans la province?

À cette question, je n'ai pas eu de réponse satisfaisante du Conseil d'agriculture.

Nous nous organisons pour faire, le même jour, de bonnes plantations d'érables, etc. Plusieurs citoyens se joignent à moi.

Mes noyers ont un an et deux ans. J'ai des érables négondo, 7 à 800, de 8 pieds, qui n'ont que 3 ans. La plupart, à cet âge ont 6 pieds. J'ai aussi environ 1,000 plants d'un an. Dans un sol sablonneux et sec, cet érable ne dure pas longtemps aux États-Unis.

Le noyer tendre est bien préférable au noyer noir, suivant moi, et d'après l'expérience des familles Taschereau et Duchesneau, à la Beauce. J'ai vu de magnifiques noyers tendres au manoir de l'honorable M. Dionne commissaire de l'agriculture, et de beaux noyers tendres, à noix délicieuses, bordent gracieusement une des belles avenues du manoir des Aulnais. Les noix ont été semées par son P. A. Dionne, éc., il y a environ 18 ans, dans une terre très pauvre, et les arbres ont environ de 25 à 30 pieds de hauteur. Croyez-moi bien à vous,

AUG. DUPUIS.

Enterrer les abeilles pour l'hiver

L'hivernement des abeilles est encore une question débattue et un problème ouvert à la discussion. Je ferai part des notes et des observations que j'ai recueillies sur ce sujet.

Mon expérience en apiculture remonte à ma première jeunesse, et est antérieure à celle de tout autre apiculteur américain de nos jours, bien que le Rév. L. L. Langstroth soit mon aîné de presque une vingtaine d'années. Durant ma carrière d'apiculteur, les hivers de ce climat ont toujours été un obstacle et un retard au progrès dans cette industrie. Je ne puis pas indiquer une manière d'hiverner les abeilles qui soit tout exempt de accidents de notre climat boréal; nous devons en accepter les conditions, et essayer encore, si le succès nous fait défaut. Nous ignorons encore la nature et l'histoire naturelle de l'abeille. En effet quel est celui qui peut répondre dans une proposition de trois par cent, aux questions qu'on s'élevait dans l'expérience novice des commençants, en cette culture?

Certains inventeurs de ruches, réclament pour leurs inventions, une garantie parfaite contre les dangers du froid, mais les listes des mortalités et des pertes sont à peu de chose près, toujours les mêmes.

La grande difficulté se trouve dans le manque de connaissance des facultés vitales de l'abeille et de la science qui la concerne. Nous pouvons nous imaginer que les abeilles dépendent pour leur bien-être des mêmes causes que nous.

Un moment de réflexion ne peut manquer de nous démontrer que cette supposition est une erreur évidente. Il est bien connu que les abeilles ont la faculté de demeurer engourdies, quasi gelées pendant plusieurs jours, et puis, sous les effets d'une douce chaleur, de se raviver encore. Bien plus, la condition normale des abeilles, quand elles reposent dans leur ruche occasionnée par le froid, est un état semi-dormant, dans lequel il y a peine action, très peu de consommation d'air vital (oxygène) et de matière carbonique (nourriture) et bien peu de dépense des tissus organiques. D'où le cri après "l'air pur" à moins que les abeilles ne soient en activité, est tout à faux et l'air ne doit en tenir aucun compte. Plus les abeilles sont inanimées, moins elles requièrent d'air et de nourriture, et, moins par conséquent elles usent leurs tissus organiques et leur vitalité, pendant l'hiver. C'est pourquoi les conditions qui procurent aux abeilles le repos le plus profond, pendant la froide saison, sont les plus avantageuses. Les abeilles, pendant qu'elles sont dans leur état de torpeur, reposent sagement dans un air mort, un vide partiel où il n'y a presque pas d'oxygène dans l'atmosphère pour exciter la vitalité. Le froid produit une sensation de malaise chez toutes les créatures, par la suite de la chaleur et la contraction consécutive des vaisseaux cellulaires. La chaleur dilate ces vaisseaux et le froid les contracte et la transition de cet état d'expansion à cet état de contraction, cause un choc qui affecte plus ou moins tous les êtres vivants et surtout les faibles et ceux dont la force vitale est moindre.

En étudiant cette question d'hiverner sagement les abeilles, nous ne devons pas oublier que l'état normal des abeilles n'est pas toujours la même, mais qu'elles sont en quelque sorte comme les dormeurs, l'ours et la marlotte. La prétention que les ruches à miel requièrent de l'air pur et de la ventilation est aussi fautive que serait celle que ces animaux ont besoin d'air pur, pendant leur sommeil. Quand les abeilles sont groupées dans une atmosphère refroidie, et en circulation, elles ne reposent pas tranquillement quand la température est au-dessous du point de congélation. Plus le froid est intense, plus il faut d'activité pour produire la chaleur et soutenir la vie, et plus est considérable la consommation d'oxygène et de nourriture. Le juste milieu, c'est près du point de congélation; il procure aux abeilles un grand repos; de tous les maux, c'est le moindre. Une variante de quelques degrés, soit au-dessus, soit au-dessous du point de congélation, change matériellement la condition. Si pendant l'hiver la condition des abeilles est telle qu'elles consomment comparativement beaucoup de nourriture, elles vivent vite et deviennent bientôt vieilles, à cause de la dépense extraordinaire de vitalité occasionnée par l'excitation et les efforts pour soutenir leur existence, c'est-à-dire qu'elles parcourent plus tôt leur course; et la conséquence est l'une des causes de ce que l'on appelle la faiblesse du printemps. Il est donc évident alors, d'après ce que l'on vient de dire, que le mode le plus certain d'hiverner les abeilles, est de les tenir dans une atmosphère légèrement chargée d'oxygène, et à la température indiquée plus haut. Ce résultat s'obtient au moyen de *clamps* ou huttes de terre. Mon expérience en cette matière

s'étend au delà d'un quart de siècle. J'ai d'abord emprunté au manuel de Langstroth l'idée des *clamps*. Il en avait en lui l'idée d'un allemand qui pratiquait l'enfouissement des abeilles en Allemagne et enterrait les ruches de la même manière à peu près que l'on enterre les patates dans une fosse. Dans la préparation des *clamps* ou huttes que j'ai d'abord construits j'ai manqué la fin que j'ai maintenant en vue: obtenir le meilleur succès. Je m'imaginai que le *repositaire* pour les abeilles devait être ventilé; qu'autrement la respiration cesserait et serait suivie de la mort. J'ai découvert que ma supposition était erronée. En premier lieu je construisais mes *clamps* avec des tuyaux à air au bas et un ventilateur au sommet de manière à ce qu'un air frais et pur fut sans cesse en circulation à l'intérieur. Cette ventilation détruisait les bons effets que j'avais obtenus en excluant l'air extérieur et en pourvoyant d'un vide partiel ou d'air mort l'intérieur de la hutte. Les *clamps* décrits par M. Langstroth de même que ceux que j'ai d'abord construits fournissent aux abeilles des quantités d'hiver à peu près semblables à ceux qu'elles trouveraient dans des cases. Le point obtenu par l'enfouissement est une température invariable du degré propre à permettre aux abeilles de reposer tranquillement dans un air mort avec à peine quelques consommations de miel. Mon mode de construire les huttes est tout à fait simple. Je fais d'abord un creux de 20 pouces de profond et de la forme voulue pour y mettre les ruches. Je remplis presque cette cavité de paille sèche jetée légèrement, je place ensuite des traverses sur la fosse et jo mets les ruches avec ordre sur ces traverses. J'éleve alors avec du bois de petits murs à quelque distance des ruches de manière à laisser un vide tout autour, entre les ruches et des murs. L'espace vacant doit être égal à la moitié ou au quart de celui occupé par les ruches. Les murs n'ont pas besoin d'être joliment faits, une construction qui pourra tenir un ouvert de paille à quelque distance de la ruche, laquelle sera recouverte de terre, voilà tout ce qui est requis. Toute la terre à l'intérieur de la hutte doit être couverte de paille et de foin sec, pour empêcher la moisissure de s'accumuler en dedans des ruches. Le tout est recouvert de terre de même que les patates dans la fosse. Je ne laisse aucune ouverture pour permettre aux souris de s'introduire dans les ruches. Quand je couvre les huttes, je mets au sommet un tube pour servir de ventilateur, lequel demeure ouvert jusqu'à ce que les abeilles deviennent calmes et tranquilles et que le froid ait pénétré à l'intérieur. Alors je ferme le ventilateur qui demeure ainsi fermé jusqu'au printemps où il peut être ouvert. L'enfouissement des abeilles sous ces huttes doit être retardé autant que possible, mais fait avant que le froid n'en empêche l'entreprise.—Traduit du *Country Gentleman*.—Traduction empruntée au journal "Le Nord"

Choses et autres.

"Etats Unis, Manitoba et Nord-Ouest."—Notes de voyage par N.-E. Dionne, M. D., Rédacteur en chef du "Courrier du Canada"
—Tel est le titre d'un petit volume de 184 pages que nous venons de recevoir et que nous avons lu avec le plus grand intérêt. C'est un recueil d'observations et d'études que M. le Dr Dionne a pu faire sur les lieux, lors d'un long voyage qu'il vient de faire, de toutes les villes qui lui ont présenté quelque intérêt au point de vue des mœurs, de l'agriculture et du commerce. Cet opuscule peut être d'un grand intérêt à ceux qui désirent se renseigner sur les avantages qui sont offerts tout particulièrement dans le Nord-Ouest. M. Dionne y a consacré plusieurs chapitres pour l'avantage de ceux qui désirent aller se fixer au Manitoba; en voici les titres: Culture et chauffage; les terres du Nord-Ouest; les voyages au Nord-Ouest; les distances; terres du Nord-Ouest; règlements officiels, préemptions, colonisation, avis officiels; bois pour les colonies, terres à pâturage, dispositions générales, etc.

Ce livre est en vente au bureau du *Courrier du Canada*, à Québec. Prix: 15 centimes.

Nous offrons nous-même à M. le Dr Dionne, pour l'envoi d'une copie de cet intéressant et utile travail.

Gare aux faux billets de banques.—Le représentant à Québec de la maison Lucas et Cie, chargé de découvrir et de dénoncer les contrefaçons de billets de la Banque Nationale du Gouvernement des Etats-Unis, en circulation dans la Pais-ane et dans les possessions anglaises de l'Amérique Britannique, informe un confrère qu'un certain nombre de faux billets nouvellement fabriqués viennent d'être mis en circulation.

Il en a été expédié en quantité dans la Puissance du Canada, cette automne, et les faussaires ont déjà commencé à les faire passer à Montréal et à Toronto.

Un certain nombre de billets de \$5 que l'on prétend avoir été émanés de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, Halifax N. B., ont déjà été mis en circulation à Montréal, ainsi que de faux billets de \$5 de la Banque Nationale de l'Etat de New-York, à Troy.

Les billets de la Banque de la Nouvelle-Ecosse ont été contrefaits d'après un procédé photolithographique, et pour en découvrir la contrefaçon il faut les examiner soigneusement.

Le billet contrefait de la Banque de l'Etat de New-York, porte la lettre A, est daté du 10 mai 1865, est numéroté 991 et est signé John C. New, Trésorier.

On remarque sur ce billet un sceau peint, tandis que sur le vrai billet, ce sceau est une gravure et non une peinture.

Sous la signature de John Allison, — on remarque imprimé le mot "Treasury" au lieu de "Treasury."

On a aussi mis en circulation une quantité énorme de prétendus écus en argent, faits au moyen du verre métallique. On put s'en délier, l'imitation est excellente.

D'après ce que l'on a pu constater on aurait contrefait jusqu'à présent et mis en circulation 223 billets différents ou de toutes les dénominations, au détriment de banques américaines et canadiennes.

Une bande de faussaires étrangers, composée de vingt-cinq individus, est arrivée dernièrement à New-York. Ce sont pour la plupart des Hongrois et des Autrichiens.

Les officiers de la police accablés sont sur le qui vive.

Après cela, inutile de conseiller à nos lecteurs de se tenir sur leurs gardes, et de porter une attention toute spéciale aux billets de banque qu'ils ne connaissent pas. — *Le Canadien.*

RECETTES

Tranches d'oignon dans la chambre d'un malade.

Si vous avez soin de garder des oignons tranchés dans une chambre de malade, ils absorberont tout le poison atmosphérique. On devra les renouveler toutes les heures. Dans la chambre d'un variolé, ils se décomposent rapidement, mais combattent la contagion tout de même. Les applications de tranches d'oignons ont aussi d'excellents résultats dans les cas de piqûres de serpent. — *L'Electeur.*

Ciment pour coller le cuir.

Nous extrayons du journal parisien, *Le chausseur moderne*, la recette suivante d'un nouveau ciment pour coller le cuir :

"Les recettes pour coller le cuir sont nombreuses; mais la suivante est celle qui paraît avoir donné les meilleurs résultats, spécialement pour la fabrication des courroies. On place dans un pot baignant dans l'eau, et en parties égales, de la colle forte commune et de la colle de poisson américaine; après avoir laissé tremper dix heures, on fait bouillir et on ajoute du tannin pur jusqu'à consistance de sirop. Il faut alors appliquer à chaud en bouchant le grain du cuir là où l'on veut coller; on frotte fortement les deux surfaces, et on peut employer la courroie après avoir laissé sécher quelques heures. Cette fonction supprime l'emploi des rivets ou coutures, et elle est aussi faite que le cuir lui-même." — *L'Electeur.*

VENTE PAR LE SHÉRIF

DAME ROSALIE VIRGINIE MOREAU, veuve de George Pelletier, en son vivant, marchand, de la ville de Fraserville, Comté de Cacouna, comme PAUL BELANGER, cultivateur, de la paroisse de Saint-Georges de Cacouna, Défendeur, c'est à savoir :

1. Une terre sise et située au second rang de la paroisse de Saint-Georges de Cacouna, contenant deux arpents de front sur quarante arpents de profondeur;

2. Un lot de terre sis et situé dans le sixième rang du canton Witworth, étant le No. 12, et contenant cent acres de terre en superficie.

Pour être vendus comme suit, savoir: le lot No. 1, à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Georges de Cacouna, MARDI,

le DOUZIEME jour de DECEMBRE prochain, à DIX heures avant-midi; et le lot No. 2, au bureau d'enregistrement du comté de Témiscouata, le dit DOUZIEME jour de DECEMBRE, à DEUX heures après-midi.

F. A. SIROIS,

Shérif.

30 novembre 1882.



CONTRAT DE LA MALLE.

TROIS MALLES laisseront BERSIMIS, cet hiver, pour la Pointe aux Esquimaux, et une Malle laissera la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE.

Les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 6 DECEMBRE PROCHAIN inclusivement, pour les endroits entre BERSIMIS et la POINTE AUX ESQUIMAUX, seront expédiés par le courrier qui laissera BERSIMIS le ou vers le 14 DECEMBRE prochain.

La seconde Malle laissera BERSIMIS le ou vers le 1er FEVRIER 1883, et comprendra les lettres et journaux déposés ou reçus à QUEBEC jusqu'au 24 JANVIER inclusivement, destinés aux endroits situés entre BERSIMIS, la POINTE AUX ESQUIMAUX, NATASHOUAN et BONNE ESPERANCE inclusivement.

Une troisième Malle laissera BERSIMIS, le ou vers le 15 MARS prochain, et comprendra les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 7 MARS inclusivement, destinés aux endroits entre BERSIMIS et la POINTE AUX ESQUIMAUX.

La Malle pour BONNE ESPERANCE laissera la POINTE AUX ESQUIMAUX le ou vers le 1er MARS, ou après l'arrivée du courrier qui laissera BERSIMIS le ou vers le 1er FEVRIER 1883.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes }
 Québec, 11 novembre 1882. }

16 novembre 1882.

BREVETS! Nous continuons à agir comme solliciteurs de Brevets, Co-vente, Marques-de-Commerce, Droits de Propriété Littéraire, etc., pour les Etats-Unis, le Canada, Cuba, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Nous avons acquis TRENTE-SIX ANNEES D'EXPERIENCE.

Aucun paiement n'est requis pour l'examen des modèles et dessins. Avis par la malle gratis.

Les brevets obtenus par notre concours sont publiés dans le SCIENTIFIC AMERICAN, qui a la plus grande circulation et le plus influent des journaux de ce genre publiés dans le monde entier. Chacun comprend les avantages d'une semblable annonce.

Cette grande et belle publication HEBDOMADAIRE à \$3.20 d'abonnement par année est reconnue comme le meilleur journal qui existe, dévoué à la science, aux mécaniques, aux inventions, aux travaux d'ingénieurs et au progrès de la science industrielle. 10-CENTS le numéro.

En vente chez les marchands de journaux. Adresser: MUNN & COE, solliciteurs de brevets, éditeurs du SCIENTIFIC AMERICAN, 261, Broadway, New-York. Des livrets concernant les brevets, sont envoyés franco de port.

2 Novembre 1882.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions, s'adresser à FERDINAND PROULX, 51e-Anno de la Poutlière.